



prete
NYUNGANIRA



N° du marché dans STEP

: BI-ADB-531978-CS-INDV

N° du Projet

: P177688

Financement IDA N°

: E-2650-BI

**Termes de référence pour le recrutement d'un Consultant individuel
pour alignement des Comptes Nationaux Trimestriels à la série des
comptes nationaux produits sous le Système de Comptabilité
nationale de 2008**

Bujumbura, Février 2026



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR ALIGNEMENT DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS A LA SERIE DES COMPTES NATIONAUX PRODUITS SOUS LE SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE DE 2008

1. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Burundi a sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE).

Le projet PRETE-NYUNGANIRA s'inscrit dans une optique d'alignement avec les priorités du Gouvernement telles que formulées dans le Plan National de Développement (PND) et de mise en œuvre de certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD).

L'objectif de développement du projet initié est d'améliorer l'accès des MPME au financement, en particulier pour les MPME détenues par des femmes et des réfugiés, et d'augmenter la création d'emplois par les MPME. Les principaux bénéficiaires du projet seront les MPME, les fournisseurs d'infrastructures productives, les entreprises et acheteurs principaux, les Institutions financières y compris les Institutions de microfinance (IMF) et les Institutions gouvernementales et organisations du secteur privé.

Le Projet comprend trois composantes techniques :

Composante 1. Accès des MPME aux marchés et développement de chaînes de valeur

- 1.1 : Accroître l'accès des MPME aux infrastructures productives durables, y compris aux infrastructures numériques ;
- 1.2 : Améliorer les capacités des MPME ;
- 1.3 : Programmes de développement des fournisseurs et programmes de mise en relation.

Composante 2. Inclusion financière et accès durable au financement aux MPME

- 2.1 : Renforcer l'infrastructure de crédit ;
- 2.2 : Renforcer l'accès des MPME au crédit ;
- 2.3 : Soutenir l'adoption de services financiers numériques

Composante 3. Environnement des affaires favorable et durable et soutien au climat d'investissement

- 3.1 : Soutenir les réformes pour un environnement des affaires plus favorables ;
- 3.2 : Renforcement institutionnel pour soutenir le développement des MPME résilientes au changement climatique et l'investissement privé ;

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) via l'Unité de Gestion de Projet, est responsable de la mise en œuvre du Projet, y compris les aspects fiduciaires aux fins du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique.





2. JUSTIFICATION DE LA MISSION

L'INSBU est passé de l'année de base 2005 à la base 2016 en adoptant le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Les résultats des comptes nationaux annuels (CNA) de l'année de base 2016 ont été publiés en juillet 2024 sur le site internet de l'INSBU. Pour rattraper le retard, l'INSBU a bénéficié de l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Les tableaux des ressources et des emplois (TRE) rebasés sont disponibles sur la période 2016 à 2022. L'INSBU a un objectif d'élaborer les TRE 2023 définitif et 2024 provisoires d'ici fin de l'année 2025. Le plan d'actions du rebasage inclut également l'élaboration des tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI) faisant la synthèse des comptes des secteurs institutionnels, la rétopolation des CNA sur la période 2005 à 2015 ainsi que l'alignement des comptes nationaux trimestriels (CNT) sur la nouvelle série du PIB.

S'agissant des CNT, l'INSBU poursuit sa production et sa diffusion selon la base 2005 suivant le SCN 1993 pour satisfaire les besoins des utilisateurs. La série actuelle du PIB trimestriel aux prix courants et en volumes chaînés couvre la période 2005T1 à 2025T2. Elle est étalonnée sur la série des CNA de la base 2005 selon le SCN 93. Avec le rebasage des CNA, l'alignement des CNT sur la série rebasée du PIB devient nécessaire pour éviter de créer la confusion auprès des utilisateurs qui se retrouvent avec deux séries du PIB adossées sur des SCN et des années de base différents.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la consultation est double. D'une part, l'INSBU souhaite aligner les comptes nationaux trimestriels (i) pour la période de 2016 à 2023 où les Comptes nationaux annuels rebasés sont disponibles et (ii) après la rétopolation des Comptes Nationaux Annuels rebasés sur la période 2005 à 2015. D'autre part, la mission travaillera à l'identification des indicateurs de haute fréquence (IHF) pour mettre en place la maquette des CNT en valeur et en volumes chaînés en référence à l'année 2016 selon le SCN 2008 et suivant les prescriptions du Manuel des CNT du FMI 2017.

4. PORTEE DE LA MISSION

La mission entamera les travaux d'alignement des CNT sur les CNA rebasés en poursuivant l'identification des IHF, la mise en place de la maquette de calcul des CNT aux prix courants et en volumes chaînés selon l'optique de la production.

Le Consultant réalisera entre autres les tâches suivantes :

- Mettre en place une nouvelle nomenclature d'activités pour les CNT rebasés ;
- Contribuer à l'identification des IHF pour les CNA rebasés ;





- Mettre en place la maquette de calcul du PIB trimestriel, optique de la production selon la base 2016 et les exigences du Manuel des CNT du FMI 2017 ;
- Produire une version préliminaire du PIB trimestriel rebasé sur la période 2016 T1 à 2025 T3 ;
- Formuler des recommandations pour des travaux d'amélioration des comptes nationaux.

5. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la mission, sont attendus les résultats suivants :

- ✓ Une nouvelle nomenclature d'activités pour les CNT rebasés est mise en place et disponible ;
- ✓ Les IHF pour les CNA rebasés sont identifiés ;
- ✓ La maquette de calcul du PIB trimestriel, optique de la production selon la base 2016 et les exigences du Manuel des CNT du FMI 2017 est mise en place et disponible ;
- ✓ Une version préliminaire du PIB trimestriel rebasé sur la période 2016 T1 à 2025 T3 est produite.

6. LIVRABLES

Au terme des travaux, le Consultant produira un rapport de la mission faisant état des réalisations en matière de (i) la nouvelle nomenclature d'activités pour les CNT rebasés, (ii) les IHF pour les CNA rebasés identifiés, (iii) la maquette de calcul du PIB trimestriel, optique de la production selon la base 2016 et les exigences du Manuel des CNT du FMI 2017 ainsi qu'une version préliminaire du PIB trimestriel rebasé sur la période 2016T1 à 2025T3.

Le Consultant discutera des principales conclusions et recommandations de son rapport avec le Directeur Général de l'INSBU. Ledit rapport comprendra notamment un ensemble de recommandations à mettre en œuvre pour finaliser l'alignement des CNT sur les CNA rebasés.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit répondre aux critères suivants :

- 1) Être titulaire, au minimum, d'un diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste (Bac+5) ou d'un diplôme de maîtrise en macroéconomie, avec une spécialisation en comptabilité nationale ou tout autre diplôme équivalent ;
- 2) Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience pratique dans l'élaboration et la production des statistiques de la comptabilité nationale ;
- 3) Avoir une expérience avérée dans la réalisation de ce type de missions incluant la retropolation de la série des comptes sous le SCN 2008 ;
- 4) Maîtriser l'utilisation du logiciel ERETES ;





- 5) Disposer d'une solide capacité de rédaction de notes méthodologiques, et d'une bonne connaissance des systèmes de production des statistiques de comptabilité nationale ;
- 6) Faire preuve de bonnes aptitudes de communications, de conduite des réunions et ainsi que d'animation des ateliers et séminaires de formation ;
- 7) Être capable de travailler sous pression et de manière autonome ;
- 8) Maîtriser parfaitement la langue du française (orale et écrite), et avoir des aptitudes à travailler en anglais ;
- 9) Avoir travaillé avec l'équipe nationale sur le processus des CNTs constitue un atout majeur.

8. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée de la mission s'étend sur deux (02) semaines. Elle se déroulera à Bujumbura (Burundi) au cours du premier trimestre de l'année 2026.

9. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

Jour	Désignation	Responsable
Pré-mission	Travaux préparatoires de la mission : i) Organisation et tenue d'une ou deux réunions préparatoires à distance avec l'équipe des Comptes Nationaux de l'INSBU pour : a) s'accorder sur les dates proposées et les considérations logistiques ; b) s'accorder sur les données infra-annuels à collecter et à traiter ; c) discuter des nomenclatures de travail et d) arrêter le programme final de travail	Expert : 1 jour pour les travaux pré-mission
Jour 1 de la mission	Briefing des objectifs et des tâches de la mission à la Direction Générale de l'INSBU	DG INSBU + Expert
	Lancement de la mission avec l'équipe CNA INSBU — Discussion de l'ordre du jour de la mission	INSBU + Expert
	État des lieux des comptes nationaux annuels (CNA) et des indicateurs de haute fréquence (IHF) - Mettre la série CNA de 2016 à 2023 sous la nomenclature CNT - Collecte des données sur les IHF disponibles du 1er trimestre 2016 au 3ème trimestre 2025 : IPI, IPPA, IPC, ICC, données de production trimestrielles, statistiques mensuelles monétaires et des finances publiques, etc.	INSBU + Expert
Jour 2 de la mission	Mettre à jour le traitement des données de IHF pour les CNT - Collecte et traitement de l'IPC et de l'IPPA - Collecte et traitement de l'IPI - Collecte et traitement de l'ICC - Collecte et traitement du commerce extérieur	INSBU + Expert





Jour	Désignation	Responsable
	Collecte et traitement des différentes productions infra-annuelles (eau, électricité, recettes et dépenses de l'Etat, crédit à l'économie, etc.)	
Jour 3 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur primaire - Concevoir un calendrier agricole et des coefficients saisonniers par trimestre - Agriculture vivrière et calendrier des récoltes - Agriculture de rente	INSBU + Expert
Jour 4 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur primaire - Élevage et chasse - Sylviculture et exploitation forestière - Pêche et aquaculture	INSBU + Expert
Jour 5 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur secondaire - Exploitation minière et carrière - Industries agroalimentaires - Autres activités manufacturières	INSBU + Expert
Jour 6 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur secondaire - Production et distribution d'électricité - Production et distribution d'eau et assainissement - Construction	INSBU + Expert
Jour 7 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur tertiaire - Commerce et réparation - Transport et entreposage - Hébergement et restauration - Information et communication	INSBU + Expert
Jour 8 de la mission	Traitement des données et étalonnage-calage des indicateurs du secteur tertiaire - Services financiers - Administration publique, santé et éducation - Autres services marchands - Impôts moins subventions sur les produits	INSBU + Expert





Jour	Désignation	Responsable
Jour 9 de la mission	Travaux de compilation et de synthèse des CNT du T1-2016 au T3-2025 • Compilation des résultats trimestriels de la production aux prix courants, aux prix de l'année précédente et en volumes chaînés • Compilation trimestrielle de la consommation intermédiaire (CI) aux prix courants, aux prix de l'année précédente et en volumes chaînés	INSBU + Expert
Jour 10 de la mission	• Synthèse de la valeur ajoutée brute trimestrielle (VAB) et du PIB trimestriel aux prix courants, aux prix de l'année précédente et en volumes chaînés • Analyse des résultats préliminaires obtenus • Discussion sur les prochaines étapes de finalisation des résultats des CNT sur la période 2016T1 à 2025T3	INSBU + Expert
	Débriefing des constats et conclusions de la mission avec la Direction Générale de l'INSBU • Constats et conclusions de la mission • Principales recommandations • Prochaines étapes	DG INSBU + Expert
Post -mission	Travaux post- mission : (i) Rédaction du rapport de la mission ; (ii) finalisation des fichiers annexes ; (iii) transmission du rapport de mission aux autorités de l'INSBU et à la Banque mondiale pour leurs commentaires et observations ; (iv) prise en compte des observations et transmission du rapport final	Expert : 2 jours pour les travaux post-mission

10. METHODE DE SELECTION

Le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de **Sélection des Consultants individuels, avec approche ouverte internationale** conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI), Edition de septembre 2023, conformément aux critères exigés par les présents termes de référence.

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du PRETE-NYUNGANIRA

